

LA VILLE DE SAINT-MAURICE RECRUTE

Responsable du service petite-enfance (H/F)

Située à proximité immédiate de Paris et en bordure du Bois de Vincennes, la ville de Saint-Maurice offre un cadre agréable et verdoyant. Avec une municipalité orientée vers l'environnement et l'avenir par la conduite de nombreux projets innovants et durables, la ville de Saint-Maurice bénéficie d'une situation géographique privilégiée (accessible en transports en commun – à proximité du RER A – et du métro ligne 8). La ville compte de nombreuses infrastructures et espaces verts, un patrimoine architectural remarquable, et des équipements de qualité.

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur de la Famille et du Jumelage vous participez à la mise en œuvre de la politique municipale relative à petite-enfance et vous coordonnez les activités et les équipes de Direction des établissements d'accueil petite enfance (2 crèches collectives municipales, et 1 Relais Petite Enfance, 1 Centre de Protection Infantile, 1 Délégation de Service Public).

Missions (liste non exhaustive) :

- Encadrer et animer les équipes de Direction des structures petite enfance
- Assurer la gestion prévisionnelle des effectifs, le suivi des recrutements et l'accompagnement des professionnel(le)s du secteur
- Accompagner, évaluer et contrôler la mise en œuvre des projets d'établissements et des projets pédagogiques des structures d'accueil en lien avec les équipes de Direction
- Développer et animer des partenariats internes et institutionnels (CAF, PMI...)
- Piloter et évaluer les contrats enfance, assurer la réalisation des déclarations des données d'activités de la CAF, le suivi de l'activité par une analyse régulière des indicateurs afin de répondre aux préconisations de la CAF et des besoins des usagers
- Organiser et assurer le suivi des commissions d'attribution des places en crèches et assister le Maire-Adjoint en charge de la Petite Enfance
- Garantir et contrôler l'application des procédures d'hygiène et de sécurité, actualiser les protocoles médicaux et veiller à leur application, mettre en place et suivre l'application des PAI
- Suivre l'application des règlements intérieurs et des procédures internes (admissions, contrats familles, évaluations, bilans, ...)
- Accompagner l'ensemble des directrices à la préparation et à la gestion des budgets et des commandes de leurs structures, participer aux réunions avec les équipes et les parents
- Participer à l'amélioration de l'activité du service et accompagner les changements induits par une nouvelle organisation ou de nouveaux outils (accompagner le développement des compétences et l'amélioration des pratiques professionnelles)
- Organiser et animer des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité par le biais d'entretiens, d'ateliers et de conférences

Qualités requises :

- Connaissance des politiques publiques, des marchés publics, des finances publiques, des procédures administratives, des règles d'hygiène et sécurité, de la législation et des dispositifs règlementaires régissant les professions et structures d'accueil de la petite enfance
- Qualités managériales, relationnelles, de diplomatie, d'écoute et de négociation
- Forte capacité à animer des groupes de travail et de projets et à conduire le changement
- Aisance et solides compétences rédactionnelles
- Discrétion professionnelle, sens du service public, du travail en équipe, de l'organisation et grande disponibilité
- Maîtrise de l'outil informatique (logiciel Agora, CIRIL finance)

Profil recherché :

Titulaire du diplôme d'Etat de Puéricultrice, EJE, vous possédez une expérience confirmée du management d'équipes dans un poste de Direction d'équipement petite enfance et/ou sur un poste similaire.

Conditions particulières :

- Rémunération attractive
- Droits à congés pour une année complète de présence : 25 Congés Annuels, 19 RTT et jusqu'à 2 jours « hors période »
- Remboursement des frais de transport (à hauteur de 75%)
- Forfait mobilités durables (jusqu'à 300€/an)
- Participation employeur à la mutuelle / contrat de prévoyance
- Accès au Groupement d'Entraide du Personnel Communal (chèques vacances, etc.)
- Accès aux Restaurants Inter-Administratif (RIA) avec participation de la collectivité
- Compte Epargne Temps, à partir d'un an d'ancienneté
- Politique de formation dynamique (accès à l'offre de formation de la Fonction Publique Territoriale)